



39^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud

Genève, le 17 septembre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud pour son compte rendu oral.

La Suisse salue la signature de l'accord de Khartoum en août dernier et de l'accord de paix à Addis Abeba la semaine passée, qu'elle considère comme des étapes importantes en vue de l'établissement d'une paix durable au Soudan du Sud. Nous appelons toutes les parties au conflit à assurer la mise en œuvre rapide et effective de ces accords et à garantir le respect du cessez-le-feu.

En même temps, la Suisse s'alarme des violations et atteintes graves aux droits de l'homme et des violations du droit international humanitaire au Soudan du Sud, pouvant constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. L'accentuation des divisions ethniques, l'extrême gravité des crimes sexuels commis, les attaques dirigées contre la population civile et la crise humanitaire liée à son déplacement massif perdurent et exigent une réponse urgente.

Dans ce contexte, la récente condamnation de 10 soldats ayant tué un journaliste local et violé cinq travailleurs humanitaires en 2016, est un développement positif et nécessaire afin de briser le cycle d'impunité qui persiste dans le pays. Nous appelons le gouvernement à poursuivre dans cette voie afin que ce cas ne reste pas une exception et que justice soit faite pour les nombreuses victimes civiles du conflit.

Madame, Monsieur les Experts,

Au vu des progrès dans le processus de paix au Soudan du Sud, quelle est votre appréciation des deux accords et quelles sont les priorités de la Commission pour les mois à venir?

Je vous remercie.